

10 octobre 2007

Déclaration d'intention (article L. 233-7 du code de commerce)

ATOS ORIGIN

(Eurolist)

Complément à D&I 207C2251 du 5 octobre 2007

Par courrier du 5 octobre 2007, complété par un courrier du 9 octobre, en complément de la déclaration de franchissement de seuils publiée le 5 octobre sous la référence visée ci-dessus, les déclarants ont effectué la déclaration d'intention suivante.

“Conformément à l'article L. 233-7 VII du code de commerce, et faisant suite à la conclusion le 4 octobre 2007 d'un pacte d'actionnaire entre, Pardus Special Opportunities Master Fund L.P. (“Pardus”), Centaurus Alpha Master Fund Limited (“Centaurus Alpha”) et Green Way Managed Account Series, Ltd (Portfolio E) (“Green Way” et ensemble avec Centaurus Alpha les “fonds Centaurus”) constituant une action de concert entre Pardus et les fonds Centaurus à l'égard de la société ATOS ORIGIN, Pardus Capital Management L.P. et Centaurus Capital L.P. agissant en leur qualité d'investment manager respectivement de Pardus et des fonds Centaurus, déclarent au nom et pour le compte de respectivement Pardus et des fonds Centaurus :

- que du fait de la constitution du concert entre les fonds Centaurus et Pardus, ils ont ensemble franchi les seuils de 5%, 10% et 15% du capital et des droits de vote de la société ATOS ORIGIN ;
- que Pardus et les fonds Centaurus agissent de concert à l'égard de la société ATOS ORIGIN, et n'excluent pas d'agir de concert avec d'autres actionnaires dans l'avenir ;
- que le concert formé par les fonds Centaurus et Pardus n'a pas l'intention, à son initiative, de prendre le contrôle de la société ATOS ORIGIN ;
- que Pardus et les fonds Centaurus se réservent le droit de continuer à acheter ou vendre des actions de la société ATOS ORIGIN en fonction des opportunités du marché ;
- que le concert formé par les fonds Centaurus et Pardus a l'intention de demander la nomination d'une ou plusieurs personnes comme membre du conseil de surveillance de la société ATOS ORIGIN. Le concert formé par Pardus et les fonds Centaurus se réserve aussi le droit de demander la nomination d'un ou plusieurs censeurs ; et
- que le concert formé par Pardus et les fonds Centaurus soutient activement toute démarche de la société ATOS ORIGIN visant à cristalliser la valeur de l'entreprise.

Il est rappelé que la présente déclaration est susceptible d'être modifiée dans les conditions prévues par la loi.”